

Préambule au CSE Extraordinaire Siège du 04 juin 2020

Le mode dégradé n'est pas un horizon

La crise sanitaire aura eu pour conséquence de modifier les organisations et les conditions de travail d'un très grand nombre de salariés. A l'occasion du confinement, la direction a mis en place un « mode dégradé » avec, en premier lieu, un télé travail généralisé, imposé « à l'arrache », sans véritable anticipation. Un mode dégradé qui s'est aussi traduit dans certains cas par des conditions de travail elles aussi dégradées.

L'amélioration sensible de la situation sur le front sanitaire, avec la baisse régulière des contaminations, des hospitalisations et des personnes en réanimation, nous permet donc d'aborder plus sereinement la reprise après ces trois mois d'une période éprouvante.

L'annonce du second tour des Municipales du 28 juin donne un coup d'accélérateur à l'information, la reprise de la Météo, de Télématin, du tournage des feuilletons à Vendargues et à Marseille, concernent principalement les personnels de l'information et ceux de la Fabrique.

Pas totalement toutefois. La Régie 4 reste pour l'instant fermée, alors que la Régie 2 est en surcharge avérée, la mutualisation des équipes et des sujets des éditions est toujours en vigueur, l'organisation du travail au CDE est toujours en mode très allégé.

Et surtout la reprise sur site ne concerne pas des collectifs entiers du Siège dont on nous explique qu'ils ne regagneront pas les locaux avant la rentrée de septembre, voire plus tard, certains évoquant même la fin de l'année 2020 pour un retour à la normale.

Ainsi antennes, programmes, communication, numérique, marketing, études, gestion d'entreprise, ressources humaines, services financiers, formation, services juridiques, ce qu'on appelle fonctions support administratives, seraient maintenues à distance, en télétravail, le plus longtemps possible... Ne serait-ce pas aussi le sort réservé aux représentants du personnel ?

Y aurait-il d'un côté l'information et la fabrication qui aurait droit d'être présents

et de l'autre ceux qui seraient voués, dans une parenthèse qui semble s'étirer vers un horizon de plus en plus lointain, à être maintenus à distance, dans une forme d'isolement, préfigurant une forme de déshumanisation.

La maîtrise des conditions sanitaires doit permettre à tous et toutes de regagner les sites en toute sécurité, et on ne peut décider ainsi qu'un tel clivage s'installe durablement au sein de l'entreprise. Les activités administratives sont au cœur de nos métiers, comme l'information et la fabrication.

La direction de la sécurité assure que les masques en tissu seront disponibles dès le 9 juin, celle d'IMG que les opérations de nettoyage/décontamination et d'aménagement des locaux seront achevées d'ici le 22 juin... La reprise sur site doit donc pouvoir s'envisager dans tous les secteurs.

Certes il faut bien évidemment maintenir le principe du volontariat pour les personnes exposées aux risques, ou celles concernées par la cacophonie de la réouverture des écoles ; elles doivent pouvoir continuer à bénéficier des absences autorisées rémunérées.

Mais des enseignements doivent pouvoir être tirés de la

période qui s'achève. L'Accord sur le télétravail doit pouvoir s'appliquer de façon élargie dans l'intérêt des salariés qui le souhaitent, en respectant entre autres les équilibres vie privée/vie professionnelle qui ont été longuement négociés.

A ce propos l'exemple des documentalistes des éditions nationales est assez éclairant. Jusqu'à la crise sanitaire, leur demande ancienne d'accéder au télétravail avait été systématiquement rejetée par la direction de l'info. Gageons qu'après l'expérience du confinement qui aura vu le service fonctionner avec une réelle efficacité en télétravail, la direction saura réviser son point de vue. Et cet exemple pourrait être largement dupliqué dans d'autres secteurs au montage, à l'infographie ou ailleurs...

Pour conclure, nous avons traversé une période d'autant plus éprouvante que la direction n'y était pas préparée. Il faut en tirer les leçons pour l'avenir. Nous avons besoin d'un plan de reprise d'activité lisible (PRA), détaillé, qui donne des informations claires aux collectifs de travail et aux représentants du personnel et d'un plan de continuité de l'activité (PCA) qui permette à FTV d'affronter les prochaines crises avec plus de sérénité.

En direct de Zoom,
le 4 juin 2020